

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA
RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

PARIS, le 20 AOUT 1998

Direction de l'enseignement supérieur

SERVICE DES CONTRATS ET DES FORMATIONS

Sous-direction des certifications supérieures et de
la professionnalisation

Bureau des formations universitaires, générales et
technologiques
D.E.S./ A 10

61/65, rue Dutot - 75732 PARIS CEDEX 15

Monsieur Mauro MICHELINI
Résidences "St-Jean l'Eglise"
16 avenue Jean Mermoz

06230 ST-JEAN CAP FERRAT

Dossier suivi par : Mme CANTONNET
Téléphone : 01.55.55.63.71.

CONVOCA T I O N

Je vous prie de bien vouloir vous présenter au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie - 61/65 rue Dutot - 75015 PARIS - SALLE DOMINIQUE MOURAIN (1er SOUS-SOL) (Métro : PASTEUR) aux dates et horaires suivants, pour y subir les épreuves écrites et l'épreuve orale composant l'épreuve d'aptitude prévue aux articles 26 et 27 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945.

Les sujets doivent être traités sans l'aide d'une documentation ou d'une calculatrice ou d'un micro-ordinateur.

LUNDI 14 SEPTEMBRE 1998 (EPREUVES ECRITES)

1ère Epreuve :

- Droit des contrats : 10 H - 11 H

2ème Epreuve :

- Droit des sociétés et droit des procédures collectives : 11H15 - 12H15

3ème Epreuve :

- Droit fiscal : 14 H - 15 H

4ème Epreuve :

- Droit du travail : 15H15 - 16H15

5ème Epreuve :

- Règlementation professionnelle et déontologie : 16H30 - 17H30

MARDI 15 SEPTEMBRE 1998 (EPREUVE ORALE)

DE 9 H A 9H30.

Direction de l'enseignement supérieur
Le chef de service
adjoint à la directrice


Alain PERRITAZ

* LES CANDIDATS DEVRONT SE PRESENTER 1/2 HEURE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES ECRITES ET DE L'EPREUVE ORALE MUNIS DE CETTE CONVOCA T I O N ET D'UNE PIECE D'IDENTITE (CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU PASSEPORT).